Le Rapporteur spÃ©cial des Nations Unies dit dans un nouveau rapport quâ??IsraÃ«l commet un apartheid Â« impitoyable Â»

Description

Par Yumna Patel, le 24 mars 2022

Â« Sous les yeux grand ouverts de la communautÃ© internationale, IsraÃ«l a imposÃ© sur la Palestine une rÃ©alitÃ© dâ??apartheid dans un monde post-apartheid Â», Ã©crit dans un nouveau rapport Michael Lynk, Rapporteur spÃ©cial sur la situation des droits de lâ??homme [dans le Territoire palestinien occupÃ©].

Un garÃ§on palestinien monte Ã cheval prÃ¨s du mur de sÃ©paration, pendant un entrainement Ã©questre au Club dâ??Ã©quitation palestinien de Rafat, prÃ¨s de JÃ©rusalem, le 3 fÃ©vrier 2019. Photo: Shadi Jararâ??ah/APA Images.

Michael Lynk, Rapporteur spÃ©cial aux Nations Unis sur la situation des droits de lâ??homme dans les territoires palestiniens occupÃ©s, est le dernier expert des droits humains en date Ã dÃ©clarer quâ??IsraÃ«l est un Etat dâ??apartheid.

Dans un rapport de 19 pages remis mardi au Conseil des droits de lâ??homme des Nations Unies (CDH), Lynk a Ã©crit que la situation dans le Territoire palestinien occupÃ© (TPO) avait Ã©voluÃ© au-delÃ dâ??une occupation et dâ??une annexion et Ã©quivalait maintenant Ã un crime dâ??apartheid.

Â« Le systÃ¨me politique du pouvoir bien Ã©tabli dans le territoire palestinien occupÃ©, qui munit un groupe racial-national-ethnique de droits, dâ??avantages et de privilÃ¨ges substantiels tout en contraignant intentionnellement un autre groupe Ã vivre entre des murs, des checkpoints et sous un rÃ©gime militaire permanent â?? satisfait aux normes de preuve en vigueur pour lâ??existence dâ??un apartheid Â», dit le rapport.

Dans son rapport, Lynk dÃ©taille la maniÃ¨re dont la situation dans le TPO Ã©quivaut selon le droit international au crime dâ??apartheid qui, selon la dÃ©finition, doit remplir trois critÃ¨res principaux :

1. **Un rÃ©gime institutionalisÃ© dâ??oppression raciale systÃ©matique**

- (i.e. Les juifs israÃ©liens et les Palestiniens vivant dans le TPO vivent sous un seul rÃ©gime (IsraÃ«l), mais sont confrontÃ©s Ã une distribution trÃ¨s diffÃ©rente de droits et dâ??avantages sur la base de leur identitÃ© nationale et ethnique Â« qui garantit la suprÃ©matie dâ??un groupe sur lâ??autre, au dÃ©triment de ce dernier Â»).

2. **Lâ??intention de maintenir la domination dâ??un groupe racial-national-ethnique sur un autre**

- (i.e. Les libertÃ©s et les privilÃ¨ges des IsraÃ©liens juifs sont liÃ©s Ã lâ??oppression des Palestiniens, par exemple, par lâ??expansion des colonies juives, expansion qui exige lâ??expropriation des terres et des ressources palestiniennes.)

3. **La pratique rÃ©guliÃ¨re dâ??actes inhumains**

- (i.e. Â« Assassinats arbitraires et extra-judiciaires. Torture. Morts violentes dâ??enfants. DÃ©ni des droits humains fondamentaux. SystÃ¨me de tribunaux militaires fondamentalement biaisÃ© et manque de procÃ©dures pÃ©nales rÃ©guliÃ¨res. DÃ©tention arbitraire. Punition collective Â», qui, dit Lynk, ne sont pas des actes alÃ©atoires isolÃ©s, mais font au contraire partie intÃ©grante du Â« systÃ¨me de domination dâ??IsraÃ«l Â»).

Si lâ??apartheid israÃ©lien diffÃ¨re de lâ??apartheid sud-africain, Lynk dÃ©clare fermement que Â« câ??est un apartheid Â».

Â« Il y a des traits impitoyables dans le rÃ©gime â??de mise Ã partâ?? dâ??IsraÃ«l dans le territoire palestinien occupÃ© qui nâ??Ã©taient pas pratiquÃ©s en Afrique du Sud, comme des routes sÃ©grÃ©gÃ©es, de hauts murs et des checkpoints Ã©tendus, une population barricadÃ©e, des frappes de missile et des pilonnages par des tanks sur une population civile et lâ??abandon de lâ??aide sociale des Palestiniens Ã la communautÃ© internationale Â», dit le rapport.

Â« Sous les yeux grand ouverts de la communautÃ© internationale, IsraÃ«l a imposÃ© sur la Palestine une rÃ©alitÃ© dâ??apartheid dans un monde post-apartheid Â».

Le rapport de Lynk est le dernier en date dâ??une sÃ©rie de rapports rÃ©digÃ©s par des groupes internationaux et israÃ©liens de dÃ©fense des droits humains accusant IsraÃ«l du crime dâ??apartheid â?? quelque chose que les experts et groupes palestiniens de dÃ©fense des droits humains font depuis des dÃ©cennies.

Remarquablement, contrairement aux derniers rapports dâ?? Amnesty International, de Human Rights Watch et de Bâ??Tselem, le rapport de Lynk porte une attention particuliÃ¨re au rÃ´le que la fragmentation a jouÃ© pour Ã©tablir et maintenir le rÃ©gime dâ??apartheid dâ??IsraÃ«l et reconnaÃ®t la nature de colonialisme de peuplement du rÃ©gime dâ??IsraÃ«l.

Dans son rapport, Lynk a recommandÃ© quâ??IsraÃ«l mette fin Â« complÃ¨tement et inconditionnellement Â» Ã lâ??occupation, Â« Ã toutes les lois, pratiques et politiques discriminatoires et dâ??apartheid qui privilÃ©gient les IsraÃ©liens juifs Â» et Â« respecte pleinement les droits nationaux et les droits humains des Palestiniens Â».

IsraÃ«l Â« doit leur permettre dâ??exercer leur libertÃ© de mouvement, dâ??assemblÃ©e, dâ??expression et dâ??association, et doit Ã´ter toutes les restrictions arbitraires et injustes sur la vie familiale, sur la propriÃ©tÃ©, sur lâ??emploi, sur lâ??accÃ¨s aux ressources et sur leur jouissance, sur lâ??Ã©ducation et sur la vie quotidienne Â», dit Lynk.

Il a aussi appelÃ© la communautÃ© internationale Ã mettre en oeuvre des mesures de reddition de comptes pour Â« mettre complÃ¨tement fin Ã lâ??occupation israÃ©lienne et Ã sa pratique dâ??apartheid dans le territoire palestinien Â».

***Yumna Patel** est directrice des actualitÃ©s sur la Palestine pour Mondoweiss.*

Source : Mondoweiss

Traduction CG pour lâ??Agence mÃ©dia Palestine.

Tags

1. apartheid
2. Nations Unies
3. ONU
4. rapport
5. rapporteur

date crÃ©Ã©e
2022/03/29